LE BUDGET 2011

PARIS CONJUGUE SOLIDARITE AU PRESENT ET INVESTISSEMENTS D'AVENIR

2011 sera une étape décisive dans la mise en œuvre du programme ambitieux choisi par les Parisiens en 2008.

Programme solidaire et social, d'abord. Notre responsabilité dans le domaine social, systématiquement victime du désengagement de l'Etat, est d'amplifier encore notre soutien aux Parisiens les plus démunis et à nos concitoyens qui pâtissent encore de la crise.

L'effort que nous poursuivons, cette année encore, pour créer de nouveaux logements sociaux, sera un pas de plus en direction de notre objectif : atteindre en 2014 avec six ans d'avance le seuil de 20 % défini par la loi. Depuis toujours c'est notre priorité absolue, et nous n'en dévierons pas, quels que soient les choix de l'Etat. Mais nos réponses à la préoccupation majeure du logement ne s'arrêteront pas à l'indispensable production de logements sociaux : nous renforcerons de façon simultanée les différents dispositifs, tels Louez solidaire, Paris Logement, ou encore le Prêt Paris Logement, parce qu'une véritable amélioration nécessite la mobilisation simultanée de tous les leviers.

Au-delà du logement, notre municipalité ne déviera pas de la voie qui est la sienne depuis 2001, d'une solidarité chaque année renforcée pour parvenir à des améliorations tangibles en matière d'emploi, de handicap, de grand âge, d'enfance, de jeunesse et d'intégration, et d'une manière générale d'aide à tous les Parisiens qui doivent être épaulés.

L'effort social de notre collectivité, qui dépassait déjà, je le rappelle, 2 milliards d'euros au total en 2010, sera ainsi encore augmenté de 50 M€ en 2011.

Programme d'avenir et d'ambition, ensuite. L'ampleur des investissements réalisés depuis 2001 a été sans comparaison avec ce que faisaient nos prédécesseurs, et 2011 ne fera pas exception : nous atteindrons près de 1,7 milliard d'euros. Ces investissements, nous les jugeons indispensables pour préparer l'avenir de Paris, pour modeler le visage d'une métropole du XXIè siècle, dynamique, innovante, ouverte et écologique. Au delà des 6000 logements sociaux déjà évoqués, 2011 sera une année décisive pour le prolongement du tramway T3, pour Autolib, pour le chantier des Halles, pour les vastes opérations d'urbanisme qui remodèlent des quartiers entiers de Paris : Clichy - Batignolles, Paris Nord Est ou Paris Rive Gauche ; pour le Plan pépinières, le Plan de rénovation thermique des écoles, ou encore le réaménagement des Voies sur berges.

Mais investir dans l'avenir, c'est aussi bien sûr, investir dans ces équipements de proximité si essentiels à la vie de la cité. Nous poursuivrons en 2011 les innombrables projets en cours afin de livrer sur la mandature, entre autres, 4500 places en crèche supplémentaires, 30 hectares de nouveaux espaces verts, des dizaines d'établissements scolaires nouveaux ou rénovés, de nouveaux équipements sportifs ou culturels.

Le budget 2011 s'inscrit donc bien dans une ligne dynamique et solidaire voulue par cette municipalité depuis 2008. Pour nous donner les moyens de ces réalisations ambitieuses, nous avons en 2009 et en 2010, comme nous l'avions annoncé, augmenté le taux des impôts locaux. Cette décision est désormais derrière nous : en 2011 et jusqu'à la fin de la mandature, la plus stricte stabilité sera la règle et ne connaîtra pas d'exception.

Le contexte macro-économique et la situation financière et politique de l'Etat exercent de lourdes contraintes sur nos capacités financières. La fiscalité immobilière, a certes amorcé une reprise, dont il n'est possible de prévoir ni l'ampleur ni la durée ; mais le désengagement de l'Etat, pour sa part, se poursuit et s'aggrave chaque année, alors même que les effets de la crise se font toujours douloureusement sentir pour les Parisiens. L'écart entre le coût des politiques transférées et les montants octroyés par l'Etat pour les compenser, continuera de s'accroître en 2011. Le vrai tournant, qui vient encore dégrader le bilan de nos relations financières avec l'Etat, est le gel des dotations aux collectivités locales pour 2011. Pour Paris ce supposé « gel » se traduira concrètement, en effet, par une diminution de nos dotations de près de 30 M€.

Si les effets budgétaires de la réforme de la taxe professionnelle sont, pour le moment au moins, globalement neutres pour notre collectivité, le bilan politique et démocratique est dès à présent préoccupant, puisque l'Etat a repris en main notre principal levier fiscal. C'est également à partir de 2012 que les entreprises parisiennes subiront concrètement les effets de cette réforme, avec un alourdissement considérable de leur fiscalité au profit non pas de la collectivité parisienne mais d'autres collectivités.

Face à cette situation, mais aussi parce que cela correspond à notre vision d'une gestion responsable des deniers publics, nous continuerons à dégager des marges de manoeuvre financières par une gestion chaque jour plus sérieuse et soucieuse de l'intérêt de nos concitoyens. Par des réformes justes et adaptées, nous nous attachons à améliorer chaque jour le service public, à moderniser l'administration : ainsi notre gestion est-elle saluée chaque année par les principales agences de notation, et nous permet d'emprunter aux meilleurs taux pour financer nos investissements.

Au total notre épargne s'élèvera à 614 M€, en progression de 23 % par rapport au niveau fixé au BP 2010. Avec des perspectives de recettes d'investissement que nous estimons prudemment à 450 M€, nous maintenons un financement sain de ces investissements

Bernard Gaudillère